

Vaccinations pour les adultes

Il n'est jamais trop tard pour se faire vacciner!

L'immunisation a des vertus protectrices à vie. Ne sortez pas du cabinet de votre prestataire de soins sans vérifier que vous avez reçu tous les vaccins nécessaires.

Vaccin	En avez-vous besoin?
Hépatite A (HepA)	Peut-être. Vous devez recevoir ce vaccin si vous présentez un facteur de risque spécifique pour l'infection par le virus de l'hépatite A* ou si vous désirez simplement être protégé(e) contre cette maladie. Le vaccin est généralement administré sous forme de deux doses, injectées sur une période de 6 à 18 mois.
Hépatite B (HepB)	Peut-être. Vous devez recevoir ce vaccin si vous présentez un facteur de risque spécifique pour l'infection par le virus de l'hépatite B* ou si vous désirez simplement être protégé(e) contre cette maladie. Le vaccin est administré sous forme de 3 doses, généralement sur une période de 6 mois.
Papillomavirus humain (HPV)	Peut-être. Vous devez recevoir ce vaccin si vous êtes une femme de 26 ans ou moins ou un homme de 21 ans ou moins. Les hommes de 22 à 26 ans présentant un facteur de risque* doivent également recevoir ce vaccin. Tout homme de 22 à 26 ans ne présentant pas de facteur de risque, mais qui désire être protégé contre le HPV peut également recevoir ce vaccin. Ce vaccin est administré sous forme de 3 doses sur une période de 6 mois.
Grippe	Oui! Vous devez recevoir un vaccin chaque automne (ou hiver) pour vous protéger et protéger les personnes qui vous entourent.
Rougeole, oreillons et rubéole (ROR)	Peut-être. Vous devez recevoir au moins une dose du vaccin ROR si vous êtes né(e) en 1957 ou plus tard. Vous aurez peut-être également besoin d'une deuxième dose.*
Méningocoque (MCV4, MPSV4)	Peut-être. Vous devez recevoir ce vaccin si vous êtes atteint(e) de troubles médicaux, ou si vous avez entre 19 et 21 ans et que vous êtes un(e) étudiant(e) en première année à l'université habitant une résidence d'étudiants et que vous n'avez jamais été vacciné(e) ou avez été vacciné(e) avant vos 16 ans.*
Pneumocoque (PPSV23, PCV13)	Peut-être. Vous devez recevoir 1 dose de PPSV23 à 65 ans (ou plus) si vous n'avez jamais été vacciné(e) ou si vous avez été vacciné(e) au moins 5 ans auparavant alors que vous aviez moins de 65 ans. Vous devez également recevoir 1 à 2 doses si vous fumez la cigarette ou si vous présentez certains problèmes de santé chroniques. Certains adultes présentant des facteurs de risque élevés doivent également recevoir le vaccin PCV13. Discutez avec votre prestataire de soins pour savoir si vous devez recevoir ce vaccin.*
Tétanos, diphtérie, coqueluche (Tdap, Td)	Oui! Tous les adultes doivent recevoir le vaccin Tdap (vaccin contre la coqueluche des adultes) et les femmes doivent recevoir une dose du vaccin à chaque grossesse. Vous aurez ensuite besoin d'une dose de rappel Td tous les 10 ans. Consultez votre prestataire de soins si vous n'avez pas reçu au moins 3 doses tétanos-diphtérie dans votre vie, ou si vous souffrez d'une blessure profonde ou sale.
Varicelle	Peut-être. Si vous n'avez jamais eu la varicelle ou si vous avez été vacciné(e), mais n'avez reçu qu'une dose, discutez avec votre prestataire de soins pour savoir si vous devez recevoir ce vaccin.*
Herpès zoster (zona)	Peut-être. Si vous avez 60 ans ou plus, vous devriez recevoir 1 dose unique de ce vaccin immédiatement.

*Consultez votre prestataire de soins pour savoir quel est votre niveau de risque d'infection et pour déterminer si vous avez besoin du vaccin.

Prévoyez-vous voyager en dehors des États-Unis? Si c'est le cas, vous pourriez avoir besoin d'autres vaccins. Les *Centers for Disease Control and Prevention* (Centres de contrôle et de prévention des maladies ou CDC) proposent un service d'assistance-santé pour les voyageurs à l'étranger et leurs prestataires de soins. Ils informent sur les vaccins utiles, les médicaments à emporter et les autres mesures nécessaires pour éviter maladies et blessures lors d'un séjour à l'étranger. Visitez le site Web des CDC, www.cdc.gov/travel, ou appelez le (800) CDC-INFO (800 232-4636). Vous pouvez aussi vous adresser à une clinique spécialisée ou à votre prestataire de soins.